

MESSAGE DE LA VOIX DES SANS-VOIX POUR LES DROITS DE L'HOMME (VSV) A LA POPULATION CONGOLAISE SUR LA PROBLEMATIQUE DE LA FIN ET PROLONGATION DE LA TRANSITION

La Voix des Sans-Voix pour les droits de l'homme (VSV), préoccupée par la situation qui prévaut actuellement dans le pays ; situation caractérisée par une psychose généralisée au sein de la population et des dirigeants constate avec amertume :

- le manque de volonté politique dans le chef des dirigeants de la transition qui se traduit par la conflictualité entre animateurs de la transition ayant conduit au retard dans l'élaboration de la constitution et autres différents textes relatifs aux élections, l'absence de la réunification et réintégration réelle de l'armée et des services de sécurité, l'insécurité généralisée, le détournement continu des deniers publics, la corruption, la lenteur dans le décaissement de fonds alloués à l'organisation des élections par le gouvernement...
- la tentative d'éterniser une transition vieille de 15 ans déjà;
- les déclarations émaillées de menaces qui risquent de compromettre le processus électoral ;
- l'attitude ambiguë de la communauté internationale face à la situation actuelle de la RDCongo ;
- la dégradation des conditions sociales de la population.

Eu égard à ce qui précède, la VSV invite :

1. LA POPULATION CONGOLAISE à :

- se libérer complètement de la PEUR envers le gouvernement pour jouer pleinement son rôle de souverain primaire, dont la volonté et les aspirations profondes doivent désormais être prises en considération par les gouvernants.
- Dire non aux discours démagogiques et autres similaires.
- Dire non et résister aux menaces et intimidations.
- Démasquer et dénoncer toute personne physique et morale qui vise à créer l'insécurité dans la population...
- Manifester pacifiquement son mécontentement en usant de tous les moyens non violents lui reconnus par la constitution de la transition et les instruments juridiques internationaux des droits de l'homme pour défendre effectivement ses droits.
(réunions et rassemblements publics, pétitions, lettres, sit-in, marche, sensibilisation par la presse, messages,...)

2. LE GOUVERNEMENT à :

- Se libérer de la PEUR envers la population et des considérations erronées de privatisation de la chose publique en :
 - Retirant publiquement les menaces et intimidations proférées (contre la population).
 - Initiant une brève concertation transparente avec les acteurs politiques et sociaux pour une lecture commune et désintéressée de la fin de la transition bien assortie des garantis et garde-fous contraignants en vue d'assurer l'organisation des élections crédibles.

3. LE COMITE INTERNATIONAL D'ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSITION (CIAT) ET PLUS PARTICULIEREMENT LA MONUC à :

- Intervenir d'urgence pour assurer la sécurité et la protection des personnes et des biens en cas de menaces et dangers contre la population.
- Appliquer la conditionnalité pour tout financement aux garanties de bonne gouvernance.
- Refuser le visa et interdire le séjour, geler les avoirs bancaires et autres contre tout gouvernant accusé de blocage du processus de transition et ou pratique de mauvaise gouvernance, de violation des droits de l'homme et de l'impunité en RDCongo.

Que vive la paix en République démocratique du Congo !!!

Fait à Kinshasa, le 25 mai 2005.

LA VOIX DES SANS-VOIX POUR LES DROITS DE L'HOMME (VSV)